



Négociations Salariales Anticipées



La Direction de Safran nous a annoncé **sa volonté d'avancer le début des négociations salariales** dans les Sociétés du groupe dès le mois de décembre (voire fin novembre 2025) au lieu de fin janvier habituellement.



Elle justifie cette décision en indiquant que les salariées perçoivent leurs Augmentations Individuelles (AI) au mois de juin et que ça fait tard au regard de la date des EPDP (Entretien de Performance et de Développement Professionnel).

Elle aimerait que **les salariées touchent leurs AI dès « fin mai, voire fin avril »**.



Pour rappel, Safran a annoncé le 31 juillet 2025 **revoir à la hausse ses perspectives de résultats de 2025** avec un Résultat Opérationnel Courant (= les profits) à 5,0-5,1 Mds€ (contre 4,8-4,9 Mds€ prévus initialement).

Safran publiera ses résultats le 13 février 2026.

Avant cette annonce, **FO** a revendiqué l'ouverture d'une négociation sur un meilleur partage de la valeur à Safran et un meilleur retour aux salariés.

(La CGT, la CFDT et la CFE-CGC ont appuyé notre demande.)

Nous avons indiqué que nous étions prêts pour FO à discuter de tout :

- Mesures salariales
- Prime de salaire
- Supplément de participation
- Augmentation de l'abondement du PEG.
- Prime de Partage de la Valeur
- Actions gratuites ou plan d'actionnariat salarié avec l'arrivée de Collins (comme Safran Sharing 2020 et l'arrivée des collègues de Zodiac)
- Amélioration du calcul de la formule dérogatoire de la participation



**Rejoignez FO
des salariés engagés**